

Rencontre de démarrage Chantier Infrastructures tenue le 17 mai 2010 dans les locaux de Loisir et Sport Montérégie

Présences : Michel Gilbert, ville de St-Hilaire
Annie Morin , CRÉ de la Montérégie Est
Guy Vincent, CS Val-des-cerfs
Jacques Legault, LSM

Absent : Richard Coulombe ville de Chambly
Jacques Fafard, ville de St-Basile le Grand et Association de hockey
Richelieu
Éric Sirois, ville de St-Césaire

Compléter le comité de travail

En raison du nombre de personnes présentes, il est évident que du travail est à faire afin que les autres membres assistent aux rencontres du groupe de travail.

Afin de compléter la composition de comité, il est proposé d'inviter une personne issue du milieu collégial. Annie se propose pour contacter la directrice générale du CÉGEP de Sorel Tracy afin qu'elle identifie une personne de son milieu, un ou une responsable des ressources matérielles seraient également un apport aux travaux du comité.

Échanges du comité :

Compte tenu du nombre de participants, il est clair que nous ne pouvons identifier les éléments prioritaires. De plus il apparaît évident que le chantier ne peut jouer un rôle significatif tant qu'il n'aura pas en main les différentes problématiques identifiées par les caucus au niveau local. Quoiqu'il en soit, suite à un échange, il ressort que le chantier infrastructure devra agir sur le plan de la concertation des «propriétaires» d'équipement et ce sur 2 plans soit l'accroissement de l'accessibilité et la mise en commun des équipements à venir.

Au plan de l'accessibilité, André Vincent dépose un relevé de l'utilisation actuelle des locaux de la Commission scolaire. Il est proposé que ce genre de relevé soit fait pour chacune des commissions scolaires du territoire.

Du côté municipal, il apparaît qu'il est très difficile d'identifier les manques et de trouver des solutions tant que nous n'aurons pas en main un inventaire des équipements existant sur le territoire.

Il est également suggéré que nous devrions non seulement avoir un inventaire mais nous devrions aussi préciser les besoins qui ne sont pas satisfaits avec les équipements et infrastructures actuelles.

Au plan de la concertation, il faudra savoir comment on pourra répondre aux besoins de façon concertée (ville et ville, scolaire-municipal). Pour y parvenir il faudra identifier les «conditions gagnantes». Il faut éviter de chercher ce qui ne fonctionne pas et plutôt ce qui fonctionne, en préciser les raisons et faire connaître les choses qui marchent. De plus, il apparaît souhaitable d'arriver à établir une mécanique de concertation qui ne repose pas uniquement sur la bonne volonté des gens en place car si cette bonne volonté n'existe pas, la concertation cesse elle aussi d'exister. Cela n'est pas plus acceptable car les équipements publics appartiennent aux citoyens et doivent permettre de répondre à leurs besoins. Les gestionnaires doivent cesser de se considérer comme propriétaires des équipements et infrastructures et rechercher à maximiser leur utilisation tout en tenant compte des contraintes administratives auxquelles ils doivent faire face.

Inventaire des infrastructures :

Il est proposé de réaliser un portrait de l'utilisation des infrastructures actuelles et d'identifier les besoins non comblés.

De façon à s'assurer de la collaboration des villes et des commissions scolaires, MM Gilbert et Vincent se disent prêts à co-signer une lettre qui accompagnera un document de saisies de données. Dans la mesure du possible, il est demandé que cette démarche se fasse avant la fin juin.

Prochaine rencontre du Comité

En raison de la situation (compléter la composition du chantier) et du travail à faire (inventaire), la prochaine réunion ne pourra se tenir avant l'automne.

D'ici là, on devra contacter les membres absents aujourd'hui et compléter le comité. Effectuer les travaux reliés à l'inventaire.

On demande à Jacques et Annie de faire le suivi et de s'assurer que les nouveaux membres soient informés des discussions afin de ne pas recommencer à chaque fois.